

PROCESSUS DE QUALIFICATION PARTICULIERS POUR L'ANNÉE CIVILE 2017

ENTITÉ VÉRIFIÉE	NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS VÉRIFIÉS	RESPECT DES CONDITIONS POUR LA TENUE D'UN PROCESSUS DE QUALIFICATION PARTICULIER		RESPECT DES CONDITIONS LIÉES À L'EMPLOI ÉTUDIANT OU AU STAGE		RESPECT DU DÉLAI POUR LA TENUE D'UN PQP		RESPECT DE LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION		RESPECT DE LA PROCÉDURE OBLIGATOIRE		RESPECT DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE (ÉTAPE FACULTATIVE)		PRÉSENCE DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE		PRÉSENCE DES DOCUMENTS RELATIFS À LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
MCE	4	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0	3	1	4	0
		100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	75 %	25 %
MFQ	8	8	0	8	0	8	0	8	0	0	8	8	0	8	0	8	0
		100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
MJQ	10	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0	10	0
		100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
MTESS	7	7	0	7	0	7	0	7	0	5	2	7	0	5	2	7	0
		100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	71 %	29 %	100 %	0 %	71 %	29 %	100 %	0 %
RBQ	3	2	1	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0
		67 %	33 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Totaux	32	31	1	32	0	32	0	32	0	22	10	32	0	29	3	32	0
Résultats en %	100 %	97 %	3 %	100 %	0 %	100 %	0 %	100 %	0 %	69 %	31 %	100 %	0 %	91 %	9 %	100 %	0 %

Commentaires formulés par les entités vérifiées

MCE : « La description d'emploi (DE) non signée provient d'un autre MO dont les activités ont été intégrés en 2015 et correspond aux tâches effectuées. »

MFQ : « Sur les quatre critères, un critère n'a pu être confirmé conforme puisque nous avons omis d'inscrire les dates où les seuils d'examens ont été fixés. Le ministère tient à préciser que ces dates ont été fixées avant la passation des examens, et ce, en conformité avec la procédure obligatoire. »

MTESS : « Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale souscrit à la recommandation de la Commission. Des mesures seront mises en place afin d'améliorer nos pratiques en matière de processus de qualification particulier. »

RBQ : « La Régie du bâtiment du Québec prend acte de la recommandation qui lui a été formulée. Les pratiques de la Direction générale des ressources humaines seront revues afin d'améliorer les pratiques en matière de processus de qualification particulier. »

Équipe de vérification : Mame Makhtar Beye, Marie-Ève Bonneau-Roy, Richard Couture et Méliza Deschênes

2018-07-09